



HAL
open science

**La doctrine européenne de sécurité en Amérique Latine :
une sécurité composite, entre préventive, coopérative ,
et incitative. (Axe V, Symposium 21)**

Maricarmen González Cisneros

► **To cite this version:**

Maricarmen González Cisneros. La doctrine européenne de sécurité en Amérique Latine : une sécurité composite, entre préventive, coopérative , et incitative. (Axe V, Symposium 21). Independencias - Dependencias - Interdependencias, VI Congreso CEISAL 2010, Jun 2010, Toulouse, France. halshs-00502722

HAL Id: halshs-00502722

<https://shs.hal.science/halshs-00502722>

Submitted on 20 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Indépendances- dépendances -interdépendances

VI Congrès du Conseil Européen de Recherche en Sciences Sociales sur l'Amérique Latine (CEISAL) et de l'Institut Pluridisciplinaire d'Études sur l'Amérique Latine à Toulouse (IPEALT)

30 juin au 3 juillet 2010.

TABLE RONDE : L'ÉQUATION DÉMOCRATIE – SÉCURITÉ DANS LE CONTEXTE DE LA CONSOLIDATION DÉMOCRATIQUE EN AMÉRIQUE LATINE.

Communication :

« LA DOCTRINE EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ EN AMÉRIQUE LATINE : UNE SÉCURITÉ COMPOSITE, ENTRE PRÉVENTIVE, COOPÉRATIVE, ET INCITATIVE »

Maricarmen González Cisneros

Docteur en Relations internationales.

Groupe de recherche sur la sécurité et la gouvernance GRSG.

UT1, Capitole.

L'ART DE TOUTES LES AGENDAS POLITIQUES EUROPÉENS : LA SÉCURITÉ.

Dès sa création, l'Union européenne avait pour objectif « *d'affirmer son identité sur la scène internationale* (art 1^{er}, 5, B al 2 du Traité de Maastricht) *par la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune*, la PESC (art 1^{er}, 3, al 1 Traité d'Amsterdam) *susceptible de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès à travers le monde*¹ ». Bien avant que le Traité d'Amsterdam n'octroie les atouts juridiques pour le développement de la PESC, les valeurs européennes de politique étrangère tournaient déjà autour de la sécurité. C'est donc cet objet « sécurité » qui a été le plus recherché, valorisé et apprécié. La sécurité a été depuis la création de l'Union européenne, un outil et un moyen. C'est aujourd'hui une valeur solidement fondée sur une conception réaliste des relations internationales, s'exprimant ainsi :

[...]La sécurité est « l'objectif premier » des États, c'est celle qu'encourage à satisfaire le système international et les États assurant leur tranquillité au profit de leur puissance² ».

Les nouvelles donnes qui affectent la sécurité, qu'elles soient individuelle, environnementales, économiques et financières ou politiques et sociales, appellent à la création urgente d'une approche holistique de la sécurité laissant derrière l'approche classique, réaliste, voir démodée de la sécurité.

En d'autres termes, l'Union européenne a appris à gérer les conflits intérieurs et extérieurs par la négociation, le dialogue et la coopération sans recourir aux moyens militaires, en mettant en valeur la sécurité dans tous les domaines. Plus encore, on peut entrevoir au cœur de l'Union européenne un laboratoire innovant et une capacité à développer une nouvelle interprétation de la sécurité à travers les moyens de la coopération et du dialogue. En ce début du siècle, la notion de sécurité européenne en Amérique latine s'articule autour de trois principes de sécurité internationale, la sécurité coopérative, préventive et incitative.

¹ Art 1er, 3, al 1 du Traité d'Amsterdam, Ibid.

² WALTZ (K), « Theory of international politics », Editions Mc Graw-Hill, New-York 1979. p.126

A ce sujet, la novation de l'Union européenne est précisément le fait qu'elle a rénové voir réinventé un ancien concept de sécurité qui était destiné au monde bipolaire, aujourd'hui multipolaire et à la recherche de réponses globales. On retrouve ce cadre de réponses globales au travers de ces trois notions renouvelées qui font vogue en Amérique latine. A cet effet notre problématique se décline en trois étapes :

I. L'Union européenne : modèle de sécurité par la coopération en Amérique latine

Avant la chute du Mur de Berlin et la fin du monde bipolaire, les notions de sécurité coopérative, préventive et incitative étaient différemment interprétées. Aujourd'hui elles sont éclairées depuis une autre perspective. Celle de la nouvelle donne internationale qui n'a fait que mettre en valeur l'originalité de ce microcosme de sécurité européen, reflétant assez bien les contradictions qui affectent le chemin semé d'embûches de ce nouvel ordre, non seulement européen mais international, toujours en recomposition ... ou en réadaptation...

L'Amérique latine est pour l'Europe un laboratoire de sécurité dans lequel l'approche européenne serait utilisée sans contraintes ni bémols en vertu du passé historique. L'Amérique latine surprend aujourd'hui par son implication dans les forums internationaux, sa présence dans les conférences internationales, sa voix à l'ONU, à Kyoto, à Copenhague, au G-20, sans oublier le rôle du Brésil qui fait partie des BRIC.... Mais elle est encore en émergence et a un long chemin à parcourir dans la lutte pour cet *avenir meilleur* tant recherché depuis la fin des dictatures et des crises cycliques.

Partant d'une approche classique de la sécurité l'Europe opère un élargissement de la sécurité devenant ainsi une approche *fourre-tout*. Cette approche permettra de satisfaire simultanément les besoins globaux, les besoins de l'État et ceux des peuples et des personnes. La sécurité européenne devient ainsi une *valeur à répandre* en Amérique latine dans la mesure où elle est recherchée, estimée et préconisée par les deux continents.

En effet, la sécurité européenne en Amérique latine est une sécurité créative, plutôt qu'autoritaire et idéologique.

Trois facteurs principaux expliquent le développement de la doctrine de sécurité européenne en Amérique latine, à savoir :

Premier facteur tout d'abord, le processus de pacification des conflits en Amérique latine. C'est à travers une sécurité incitative –le recours aux incitations plutôt qu'à la confrontation à travers la diplomatie, les négociations, la patience, la création et diversification des liens économiques- que l'Union européenne se rapproche à pas de géant de l'Amérique latine. Il s'agit d'un engagement politique et en même temps d'un essor de sécurité préventive, c'est-à-dire ; de la mise en place de l'art de la négociation politique avec pour objectif la gestion pacifique des conflits. En effet, il s'agit de mettre en place des moyens de dissuasion douce à travers la proposition de différents accords économiques internationaux, frappés de conditionnalité politique et sécuritaire, entre les membres de la région.

Nous parlons ici d'une sorte de dissuasion au caractère *soft*, sans intervention armée s'appuyant sur le contrôle du comportement conflictuel. Avec les accords politiques, il s'agit non seulement d'une présence internationale européenne accrue, mais aussi d'une obligation des partenaires à soutenir des politiques mutuellement responsables. L'augmentation de la responsabilité nationale dépasse l'étatique pour devenir internationale.

Second facteur, celui de la coopération au développement entamée depuis 1999, lors de la première réunion des chefs d'État ou de gouvernement des pays de l'Union européenne et de l'Amérique latine à Rio de Janeiro. Dans cette réunion les désormais partenaires ont entrepris la voie du *dialogue politique* biannuel pour sceller leurs relations.

Troisième facteur, à partir de l'année 2002, il s'agit du développement d'une coopération accrue centrée sur trois axes, dits « *axes stratégiques de coopération* », le politique, l'économique et le social. L'objectif recherché est le renforcement du partenariat stratégique conçu auparavant et à développer en deux étapes. Une première étape concerne la période 2003-2009, la deuxième la période 2009-2013. Cette troisième étape possède les mêmes échéances que ceux du Millénaire pour le Développement des Nations Unies à l'horizon 2013.

Ces trois facteurs sont marqués par le multilatéralisme, la coopération, l'incitation à l'engagement collectif, mais à fort corollaire sécuritaire.

C'est donc après l'analyse des trois facteurs et de leur évolution qu'il est possible de dégager de la pratique européenne en Amérique latine ces trois axes, ces trois systèmes de sécurité internationale qui constituent une perception européenne nouvelle de la sécurité depuis une vision latino américaine. Or, quelle est cette interprétation européenne de la sécurité ?

En d'autres termes ; Qu'est-ce que le terme « sécurité » signifie exactement pour l'Union européenne ? Cette définition converge-t-elle avec les idéaux latino américains ?

II. Sécurité ... What does that mean?

Il n'existe pas *une définition de la sécurité* unifiée qui soit valable pour tous les pays et à toutes les époques. Il s'agit d'une construction élastique ou d'une reconstruction de différentes notions, des formulations ou reformulations d'anciennes notions qui n'enlèvent point à la complexité de la notion elle-même. Ainsi, la sécurité telle une incertitude conceptuelle, est et sera une notion *essentiellement contestée*³.

a. La genèse contradictoire et débattue de la notion

Selon Emma Rostchild, la racine latine de la *sécurité* relève d'un « oxymore », c'est-à-dire d'une contradiction. Il s'agit de l'alliance de deux mots au sens incompatibles. La particule *sine* (sans) et l'idée de *cura* (soin)⁴. Les deux éléments mis ensemble *sine + cura* donnent à la sécurité un sens déconcertant : le manque ou l'absence de soins ? C'est-à-dire, tout à fait le contraire de ce que cette notion évoque aujourd'hui : l'état grâce auquel on ne se sent pas menacé⁵.

3 GALLIE (WB), "Essentially Contested Concepts", in BLACK (M), "The Importance of Language", Ed. Englewood Cliffs, Prentice Hall, UK, 1962 p. 121-146.

4 "Oxymore", Dictionnaire Hachette, Édition 2007. p 1473. ROSTCHILD (E), "What is Security?" in Revue *Dædalus* Vol. 124, n°3, Été 1995, p61.

5 ROSTCHILD (E), "What is Security?" in Revue *Dædalus* Vol. 124, n°3, Été 1995, p61.

Auparavant, vers la seconde moitié du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, cette notion s'associe à l'idée selon laquelle la sécurité est « *un objectif commun aux individus et aux groupes et États* »⁶. Ainsi tissé dans la maille de l'évolution des traditions sociétales vers l'époque de la Révolution française, l'État devient le garant ultime de la sécurité. « *Il doit protéger la sécurité de son territoire par la force des moyens militaires ou diplomatiques* »⁷. Adam Smith est le principal auteur à avoir plaidé en faveur de l'État comme étant chargé de protéger la société de la violence et de l'invasion extérieure. L'idée de la sécurité nationale est à l'origine de l'évolution de cette notion. Il n'y a pas un vrai consensus sur le moment exact du tournant conceptuel de cette notion, néanmoins à l'origine du virage du concept on trouve le désir d'associer aux activités de défense militaires de l'État la sauvegarde de l'intérêt national comme le montrent les différentes approches théoriques réalistes des relations internationales.

b. Son évolution (XIX^e siècle)

Pour Frank N. Trager et Frank Simonie, *la sécurité est cette partie de la politique gouvernementale qui a comme objectif central la création de conditions nationales et internationales favorables à la protection et à l'extension des valeurs vitales nationales contre des adversaires existants ou potentiels* ⁸ ». Quant à Arnold Wolfers, il établit une distinction entre l'objectif et le subjectif. « *Dans un sens objectif, la sécurité mesure l'absence de menaces pesant sur les valeurs acquises ; dans un sens subjectif, elle désigne l'absence de peur que ces valeurs soient attaquées* »⁹ ».

c. Son élargissement ou sectorisation

La sectorisation, ou analyse par secteur de sécurité, est une implication de l'élargissement de la sécurité¹⁰. C' est une façon d'analyser le système international par volets d'activité¹¹.

6 ROSTCHILD (E), Idem.p 64.

7 Idem.

8 TRAGER (F) et SIMONIE (F), "An Introduction to the Study of National Security" in TRAGER (F) et KRONENBERG (P) (eds), "National Security and American Society" Éditions Lawrence, University Press, Kansas, 1973, p.36.

9 WOLFERS (A), " National Security as an Ambiguous Symbol", Political Science Quarterly, vol 67 n° 4, 1952 Réédité in WOLFERS (A), " Discord and Collaboration, Essays on International Politics". John Hopkins University Press, Baltimore, 1962, p.150

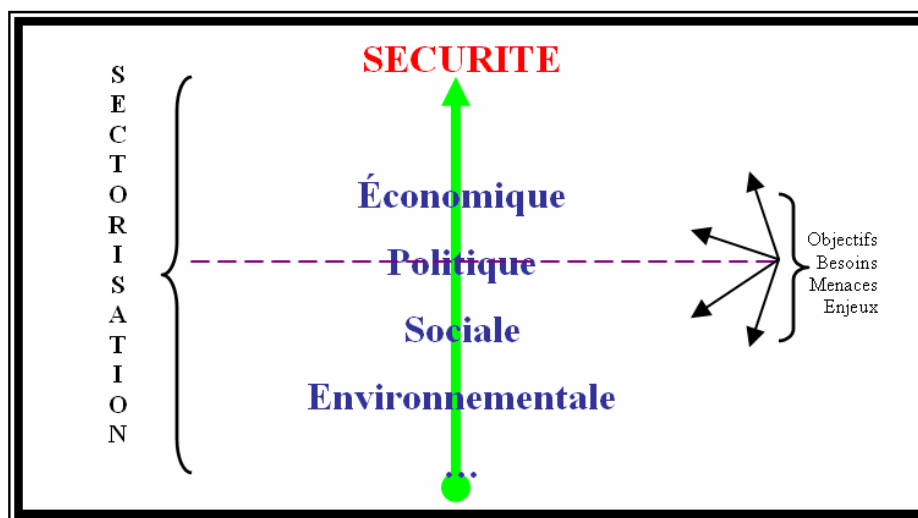
10 Cette sectorisation est aussi une méthode dont les premiers développements se trouvent dans l'ouvrage The logic of Anarchy : Neorealism to Structural Realism, de Barry Buzan, Charles A Jones et Richard Little de 1993. Parmi les avancées des études de sécurité, l'apport de Buzan et ses collègues à l'extension de la sécurité à d'autres questions que les enjeux militaires traditionnels est essentielle.

11 BUZAN (B), JONES (CH) et LITTLE (R), « The logic of Anarchy: Neorealism to Structural Realism », Éditions Columbia University Press, New York, 1993.

Chaque secteur économique, politique, environnemental ou social apporte un éclairage dans le domaine de la sécurité qui le concerne. De cette façon, la nature de la menace varie à l'intérieur de chaque secteur et affecte la sécurité de l'acteur étatique d'une manière spécifique¹².

L'Amérique latine se trouve davantage familiarisée avec la sectorisation de la sécurité par le sens pratique que cette approche possède. Elle permet d'approfondir l'analyse dans les niveaux individuels, locaux, régionaux, globaux ou internationaux. Selon la nécessité empirique, chaque secteur peut être analysé de façon horizontale pour une meilleure appréciation de désirs de sécurité, des besoins de cette même sécurité mais aussi des menaces de chaque secteur ou secteurs à sécuriser¹³. A cet effet, la sectorisation n'implique pas la création d'un système d'analyse cloisonné mais celle d'un ensemble ouvert au sein duquel les différents secteurs peuvent s'interpréter et devenir ainsi complémentaires. La sécurité recouvre plusieurs types de préoccupations qui constituent, selon la perception de l'Union européenne avec les questions touchant à l'efficacité de la sécurité internationale, des pôles indissociables d'un même ensemble de sécurité centrée sur l'être humain. Voir schéma 1, ci-après.

Schéma 1. La sectorisation de la sécurité, une réponse aux enjeux contemporains



Source. Élaboration propre à travers la lecture de BUZAN (B.), « Security, à Framework for Analysis » Éditions Riennes, Londres, 1998. P239.

12 BUZAN (B), JONES (CH) et LITTLE (R), Idem. p. 34.

13 BUZAN (B), JONES (CH) et LITTLE (R), Op. Cit. p. 44.

d. La notion de sécurité européenne d'aujourd'hui

Aujourd'hui l'Union européenne s'est engagée dans une expérience novatrice servant de tremplin à l'expansion de la sécurité en Amérique latine. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne proclamée à Nice en 2001 énonce les valeurs de tous les États membres. Au cœur du préambule de la Charte se trouve ce que l'on pourrait idéologiquement appeler le noyau dur du message européen. Il contient en filigrane les « trois D », celles de la Démocratie, les Droits de l'homme et le Développement. Il s'agit du *partage de valeurs communes* en instituant un espace –non seulement européen mais international- de liberté, de sécurité et de justice¹⁴.

La stratégie de sécurité européenne de 2003 « *Une Europe plus sûre dans un monde meilleur* » et sa révision en 2008, montrent encore une Europe résolue au renforcement de l'ordre international, à travers la propagation des idéaux de démocratie, de bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme¹⁵.

III. Le modèle du laboratoire européen de sécurité en Amérique latine.

L'idée qu'une vraie sécurité réside tout d'abord dans la sécurité de l'être humain, a depuis longtemps gagné de nombreux adeptes, notamment occidentaux. Mis à part la sécurité de l'État, l'homme est au cœur des différentes notions de la sécurité désormais élargie. Elle couvre un grand éventail de domaines économiques, politiques, sociaux, culturels, environnementaux... mais elle tourne autour de l'être humain. C'est bien ce côté presque anthropologique, voir sociologique, qui a permis à la sécurité de brasser un grand nombre de défis, devenant une force positive pour la protection des individus face à de nouvelles menaces s'accompagnant, ou non, de violence. *Il s'agit d'une situation, ou d'un état, se*

¹⁴ Les traités d'Amsterdam de 1997 et de Nice de 2001 ont cette clause.

¹⁵ « *La meilleure protection pour notre sécurité est un monde fait d'États démocratiques bien gouvernés. Propager la bonne gouvernance, soutenir les réformes sociales et politiques, lutter contre la corruption et l'abus de pouvoir, instaurer l'État de droit et protéger les droits de l'homme : ce sont les meilleurs moyens de renforcer l'ordre international* » Cet objectif apparaît à la page 11 ; [http : //ue.eu.int/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf](http://ue.eu.int/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf) Le préambule du Traité constitutionnel fait référence à « *des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que de la démocratie, la liberté et de l'État de droit* ».

caractérisant par l'absence d'atteintes aux droits fondamentaux des personnes, à leur sécurité, voir à leur vie. (Lloyd Axworthy).

Les membres de l'Union européenne pratiquent dans l'espace communautaire la doctrine de sécurité humaine avec un système sophistiqué de Droits de l'homme à deux niveaux : au niveau national et au niveau de la Cour de Justice de Luxembourg. Un troisième niveau parallèle existe avec la Cour européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg. La sécurité de l'État dans ce système doit passer après la sécurité de l'individu. En effet l'Union européenne partage l'idée que la sécurité est un patrimoine, une valeur démocratique, une idée forte et originale qui peut inspirer d'autres régions du monde.

La sécurité est idéalisée tel un bien public, parfois insaisissable. Elle est aussi considérée en tant qu'axe central de tout engagement politique, économique et social, national ou international. La sécurité est celle qui sera « un jour » octroyée par l'État. Or la sécurité n'est pas vécue telle que souhaité.

L'Amérique latine relativement pacifique jusqu'aux années 50, a subi les contrecoups de la rivalité américano-soviétique pendant la guerre froide. Elle s'est trouvée au lendemain de la vague de démocratisation des années 80, confrontée à trois défis de sécurité : consolider la paix ; promouvoir et consolider la démocratie et traiter les « nouvelles menaces ». Cette dernière tâche, la plus difficile des trois, se heurte pour l'instant aux divergences entre Américains et Latino-Américains sur le sujet.

Les questions sur la sécurité en Amérique latine relèvent d'une autre logique sécuritaire. Une bonne partie de l'Amérique latine est affectée par des crises de gouvernance. Pauvreté, inégalités et échecs des réformes économiques entraînent la perte de légitimité des gouvernements et une forte agitation sociale. La réponse à ces crises se partage entre des gouvernements faibles, le populisme ou des personnalismes autoritaires. C'est le scénario qu'affrontent la plupart des pays sud-américains et des Caraïbes comme certains d'Amérique centrale.

D'autres pays progressent sur le plan de la gouvernance démocratique et s'adaptent mieux à la globalisation. C'est le cas du Chili, du Mexique, du Costa Rica et de l'Uruguay, ainsi que du Brésil d'une façon plus partielle. Le Brésil cherche à consolider son rôle régional

et à réduire son interaction avec les États-Unis.¹⁶ Dans une minorité de pays tels le Paraguay, la Bolivie, le Guatemala et le Venezuela, de fortes tendances d'involutions démocratiques ont, et auront pour conséquence la stagnation économique et une situation conflictuelle interne attisée par des composantes politiques, sociales et ethniques.

Une crise plus profonde encore, allant jusqu'à la décomposition institutionnelle, menace Haïti et des zones -pas nécessairement des pays- de la région andine.

Les perspectives latino-américaines sont loin d'être heureuses. Sans vouloir être alarmiste, une étude de 2002 de polémologie et d'irénologie a démontré que le nombre de personnes tuées de sang-froid, que ce soit par leur propre gouvernement ou parce qu'il y existe une guerre de clans, milices armées ou bandes armées... n'était pas loin d'atteindre la totalité des victimes des guerres du siècle dernier y compris lors des deux conflits mondiaux et des guerres civiles. L'Amérique latine était concernée par 30% du total de l'étude, et ce principalement pour le Mexique, la Colombie et l'Amérique centrale¹⁷.

C'est ainsi qu'à travers les trois notions de sécurité, coopérative, préventive et incitative, une *doctrine de sécurité* peut être construite pour l'Amérique latine. En effet, la doctrine de sécurité européenne peut être schématisée par un modèle de 4 anneaux concentriques. Ce modèle essaye de représenter de façon plus pratique les trois éléments composant l'axe de sécurité au sein duquel se trouve la notion de sécurité humaine principal objectif de toute entreprise sécuritaire. Voir Figure I, ci après.

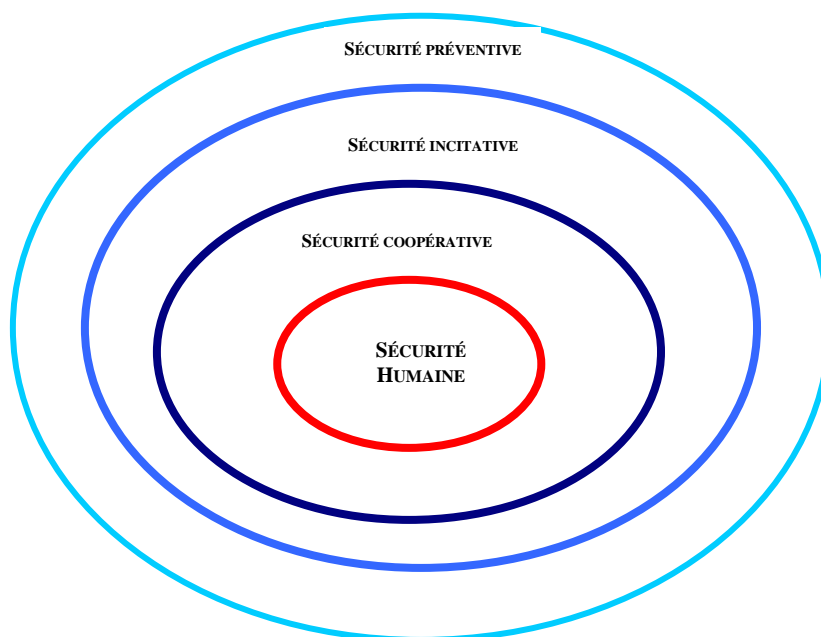
¹⁶ La concrétisation de cette ambition dépendra non seulement de conditions internes, mais aussi du niveau d'implication que les États-Unis décideront d'avoir dans la région. Une hypothétique politique plus active de Washington en Amérique du Sud limiterait l'influence brésilienne sur le subcontinent.

¹⁷ Amérique latine est la deuxième région du monde avec un grand nombre d'homicides – les indices sont de peu surpassés par l'Afrique. Ayant le 8% de la population mondiale, Amérique latine représente 42% d'homicides par arme à feu, 66% du total des séquestres de la planète, 90% du monopôle dans la production de la feuille de coca et cocaïne –concentrée spécialement dans la sous région andine. La traite de personnes rapporte chaque année 1,3 mil millions de dollars.

Selon Enrique Iglesias, les pays d'Iberoamérique ont un taux d'homicide de presque 26 cas per 100.000 habitants ce qui multiplie par trois la moyenne européenne. Contrairement à l'Europe, en Amérique latine les crimes impunis ont une tendance fortement positive. Il est prévu que pour 2030 le taux arrive à 30 homicides. Au total, 63 des latino américains déclarent que leur pays nage dans l'insécurité.

Figure 1. La doctrine de sécurité européenne en Amérique latine

« Les quatre anneaux de sécurité »



Source : Élaboration propre. Issu du modèle de la sécurité coopérative de Richard Cohen, George C. Marshall Center, paper N°3, European Center for Security Studies. 2001.

1). Premier anneau, la sécurité préventive.

Il s'agit du dialogue européen en Amérique latine, modèle de gouvernance européen voué à l'international. Il a comme objectif de prévenir les conflits, pouvant menacer la paix et la sécurité dans les différents pays et régions latino américaines caractérisés par leur très grande hétérogénéité.

2). Deuxième anneau, la sécurité incitative.

Malgré de grandes différences entre les régions de l'AL, il existe un grand potentiel pour une action conjointe en raison des points communs sur les plans linguistiques et culturels et des intérêts partagés dans de nombreux domaines tel par exemple le domaine énergétique.

3). Troisième anneau, la sécurité coopérative

Ce concept a pour objectif de prévoir les conflits potentiels et de les empêcher ou de prendre des mesures actives pour les faire cesser une fois qu'ils ont éclaté. Il possède aussi, outre la volonté de coopérer étroitement dans tous les secteurs possibles, l'orientation vers des actions de prévention. Ce concept exige que le système comporte des règles et des normes de conduite communes, et que les pays soient capables d'en développer également¹⁸

4). L'anneau central

Tel qu'argumenté par la Cour européenne des Droits de l'homme à Strasbourg, « aucune sécurité ne passera avant la sécurité de l'individu ». La doctrine de sécurité européenne en Amérique latine est ainsi basée sur les trois systèmes de sécurité engendrant une vision holistique de la notion. Dans cette figure chaque dimension ou anneau a sa propre logique. Pour parvenir à cette vision, ces trois niveaux doivent apporter des réponses spécifiques dans au moins trois domaines, la prévention des conflits, la coopération internationale et le développement d'une doctrine de sécurité humaine et protection des Droits de l'homme, Se trouvant alors au centre des politiques et des études de sécurité la sécurité humaine est une notion élastique qui fait référence à un territoire, une population et un gouvernement¹⁹. Néanmoins les contours de la sécurité humaine sont flous parce qu'elle n'a pas de définition vraiment précise. Son élasticité, pour bénéfique qu'elle soit, apporte aussi une vraie difficulté à définir les contours propres de la notion²⁰, puisqu'elle peut comprendre diverses préoccupations allant de la sécurité alimentaire à la survie des communautés²¹.

C'est à cet effet que nous plaçons au centre des trois notions celle de la sécurité humaine, principale préoccupation sécuritaire de la doctrine européenne. Or l'amélioration d'un

18 WIJK (R), « Vers une nouvelle stratégie politique pour l'OTAN », Institut néerlandais "Clingendael" pour les relations internationales, Revue de l'OTAN, Édition Web, Vol. 46 - No. 2 Eté 1998, p. 14-18. [http : //www.nato.int/docu/revue/1998/9802-05.htm](http://www.nato.int/docu/revue/1998/9802-05.htm)

19 ROCHE (JJ), DAVID (CH), Op Cit. p. 112.

20 La première tentative pour créer une notion de sécurité humaine date de 1994 avec le rapport du PNUD sur le développement humain, et celle de Lloyd Axworthy, Ministre des Affaires étrangères du Canada pour lequel la sécurité humaine était un objectif de sa politique étrangère. Le Ministre Axworthy exprime ainsi la sécurité humaine : « la protection des individus contre les menaces s'accompagnent-t-elle ou non de violence », in AXWORTHY, (L) et sa définition de la sécurité humaine de 1995, in ROCHE (JJ), DAVID (CH), Op. Cit. p. 113.

21 La deuxième définition est empruntée au Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi Annan, qui écrit dans un rapport : « Au lieu de faire des milliards de laissés-pour-compte, la mondialisation doit devenir une force positive pour tous les peuples du monde : c'est là notre plus grand défi... Nous devons apprendre à gouverner mieux, et à gouverner mieux ensemble... Le plus important, c'est que l'être humain soit au centre de tout ce que nous faisons. In Rapport A6/1007 ; ST/SM/7343:Nous les peuples, le rôle des Nations Unies au XXI siècle.

niveau de sécurité ne remplace ni n'élimine les attentes sur les autres niveaux. A l'inverse, l'insécurité constatée sur l'un des trois niveaux affecte les deux autres. De ce point de vue, la sécurité humaine apparaît comme une dimension, susceptible de donner une grande cohésion entre les cercles. Cette dernière affirmation demande une meilleure coordination entre les différents niveaux.

IV. Les quatre cercles : explication d'un modèle de convergence sécuritaire

L'axe de sécurité, coopérative, incitative et préventive de l'Union européenne se veut global, multidimensionnel et indivisible. Il exclut le recours à la force et repose sur le partenariat entre tous les acteurs. Dans l'image du temple grec à trois colonnes, issu du Traité de Maastricht, la sécurité coopérative coexiste avec la sécurité par l'intégration. Le deuxième pilier consacré à la PESC et à la PESD et le troisième pilier consacré lui à la justice et aux affaires intérieures démontrent l'approche globale et multidimensionnelle de la sécurité coopérative au sein de l'Union européenne.

Dans cette notion de sécurité coopérative on entrevoit les notions de sécurité incitative (la motivation de la création d'un nouvel accord) ainsi que la notion de sécurité préventive (la présence des conditions démocratiques et normes juridiques et économiques). Cette notion ne concerne pas uniquement la coopération à l'intérieur de l'Union mais elle introduit, en outre, une prévisibilité dans l'évolution des relations entre parties et constitue à la fois une mesure de coercition (accord suspendu en cas de non respect des conditions politiques) et un stimulus diplomatique (perspective d'une réactivation de l'accord si les conditions politiques sont à nouveau rencontrées).

Il est important de souligner que dans le cas précis de l'UE, les configurations de la sécurité coopérative peuvent prendre surtout la forme de politiques incitatives en général à travers les accords et traités signés avec les pays tiers. De même, elle peut être du domaine coercitif et imposer des sanctions pour le non-respect des clauses implicites des traités de coopération ou de commerce²². Un exemple de politique incitative est celui des accords multi-générationnels avec l'Amérique latine, représentés dans le tableau suivant.

²² Telle la clause démocratique désormais inscrite dans tous les accords de 4ème génération ou accords de partenariat politique.

Tableau 1. Accords multi générationnelles avec l'Amérique latine, un exemple de politique incitative 1996-2008.

Pays	Accords signés	Total
Argentine	-10 accords bilatéraux depuis 1990 et 42 Accords multilatéraux depuis 1945.	52
Bolivie	- 2 Accords bilatéraux (1990 et 1995) et 34 Accords multilatéraux depuis 1945	36
Brésil	- 7 Accords bilatéraux depuis 1992 et 44 Accords multilatéraux depuis 1945	51
Chili	- 12 Accords bilatéraux depuis 1998 et 34 Accords multilatéraux depuis 1945	46
Colombie	- 1 Accord bilatéral en 1995 et 34 Accords multilatéraux depuis 1945	35
Costa Rica	- 1 Accord bilatéral en 1995 et 35 Accords multilatéraux depuis 1945	36
Équateur	- 1 Accord bilatéral en 1995 et 42 Accords multilatéraux depuis 1945	43
El Salvador	- 1 Accord bilatéral en 1993 et 33 Accords multilatéraux depuis 1945	34
Guatemala	- 1 Accord bilatéral en 1993 et 37 Accords multilatéraux depuis 1945	38
Honduras	- 1 Accord bilatéral en 1993 et 35 Accords multilatéraux depuis 1945	36
Mexique	- 6 Accords bilatéraux depuis 1975 à 1997	6
Nicaragua	- 1 Accord bilatéral en 1993 et 35 Accords multilatéraux depuis 1945	36
Panama	- 1 Accord bilatéral en 1993 et 42 Accords multilatéraux depuis 1945	43
Paraguay	- 2 Accords bilatéraux en 1993 et 2007 et 34 Accords multilatéraux depuis 1945	36
Pérou	- 1 Accord bilatéral en 1995 et 42 Accords multilatéraux depuis 1945	43
Uruguay	- 4 accords bilatéraux depuis 1980 et 40 Accords multilatéraux depuis 1945	44
Venezuela	- 1 Accord bilatéral en 1995 et 29 Accords multilatéraux depuis 1945	30
Total	Depuis 1945	645

Source ; Élaboration propre. Données recueillis dans le site de la Commission européenne, Office des relations extérieures, EuropeAid, région Amérique latine, coopération par pays.

Dans une certaine mesure, la course à la prospérité et au développement en Amérique latine devient le véritable moteur de la nouvelle histoire suite à la vague de démocratisation qui s'étend sur le continent. Tout se tient alors dans cette analyse et cette problématique, problématique qui comprends le désir d'ouverture, de multilatéralisme et de progrès des latino américains motivant les projets d'intégration régionale. Cette évolution de la relation intra-continentale fait toute l'originalité du laboratoire européen en Amérique latine. Et la façon dont l'Union européenne le fait par la négociation, les concessions réciproques et les compromis, n'est évidemment pas sans conséquences sur sa façon de concevoir le monde. La mondialisation agit ainsi comme un facteur d'universalisation de la pensée pacifique, les hommes commencent à comprendre que le dialogue est une option, un choix plus avantageux que le conflit. Cependant un petit bémol vient teinter cette entreprise d'intentions hégémoniques : C'est la faiblesse de l'Union européenne qui l'oblige à tenir compte des autres acteurs. C'est aussi la faiblesse

des institutions latino américaines qui empêche le modèle de convergence sécuritaire de porter ses fruits. Car il n'y a pas que la velléité de deux partenaires qui peut faire avancer les choses, preuve en est des moyens (surtout financiers) à travers lesquels l'Europe construit ce nouvel environnement de sécurité universel mais ces moyens font défaut concernant l'absence d'outils adaptés au ce, toujours nouveau, contexte latino américain.

Incontestablement, la démocratisation de la sécurité favorise le rapprochement idéologique des peuples et des nations européennes et latino américaines les conduisant à la convergence. Ce c'est que l'on pourrait appeler le message universel de l'Union européenne. L'Union européenne s'est engagée aujourd'hui dans une perspective non sans ambitions, elle sert une nouvelle fonction, elle désire fournir le tremplin à l'expansion de la sécurité non seulement en Amérique latine mais dans le reste du monde.

OOooOO

Le moment est donc venu de conclure. Faut-il d'ailleurs conclure sur un processus en pleine évolution et qui est loin d'avoir atteint son apogée ? La question de l'évolution de l'entreprise européenne est dores et déjà posée en filigrane de ces réflexions. Proposons néanmoins quelques idées finales.

Plusieurs tendances laissent penser, sans aucune garantie, que l'AL peut progresser sur le plan de la sécurité.

L'Union européenne bâtit un environnement de sécurité en fournissant un environnement institutionnel qui joue un rôle central dans la sécurisation. A travers le développement des stratégies par région ou par pays de l'Amérique latine, l'Union européenne a construit « le champ de sécurité²³ » dans lequel elle mettra en œuvre ses instruments. Le terrorisme, la drogue, le crime international, l'immigration, l'environnement, les Droits de l'homme, l'économie et la politique, sont tissés dans la même maille, celle de la sécurité globale..

La construction du réseau transnational de sécurité ira de pair avec la construction d'une nouvelle perception de la sécurité de caractère universel, capable d'englober tous les secteurs y compris le stratégique et le militaire. Or, l'unification des secteurs et domaines

23 BOURDIEU (P.), « Esquisse d'une théorie de la pratique », Éditions Droz, Genève, 1972, p. 176.

n'est pas un instrument transparent que l'on peut manipuler simplement. Cela peut se percevoir dans les communications issues des sommets des chefs d'État ou de gouvernement des pays de l'Union européenne et des pays de l'Amérique latine et ce dans tous les domaines concernés : le politique, le social, l'environnemental et l'économique. C'est une donnée structurante du débat politique mais dont la dimension ne va pas encore au-delà du simple discours et d'instruments souvent inefficaces.

BIBLIOGRAPHIE

A.-

- ALBERT (M.), « *Regards croisés sur l'Europe* », Presses Universitaires de France, Paris , PUF, 2005.
- ALLEN (D.), et SMITH (M.), “*Western Europe’s Presence in the Contemporary International Arena*”, *Review of International Studies*, vol. 16, N°1, 1990.

B.-

- BOURDIEU (P.), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, , Éditions Droz, 1972, p. 176.
- BUZAN (B), JONES (CH) et LITTLE (R), « *The logic of Anarchy: Neorealism to Structural Realism* », New York, Éditions Columbia University Press,1993.

C.-

- CAMARA (F.), “*Unión Europea – América Latina: una alianza para el nuevo milenio*”, Santiago de Chile, Ediciones del Centro latino americano para las relaciones con Europa – CELARE., 2002.
- CAPUTO (D.), “*Desarrollo Democrático en América Latina*” in *Foro: “A un año de la Carta Democrática Interamericana*”, Lima Perú. Enero 2005.
- CASANUEVA (H.), “*Hacia una nueva relación de América Latina y la Unión Europea en la perspectiva del año 2000*”, Santiago de Chile, Ediciones del Centro latino americano para las relaciones con Europa – CELARE.,2002.

D.-

- DAVID (Ch.P.), et ROCHE (JJ.), « *Théories de la sécurité* », Paris, Montchrestien, Coll. Clefs de Politique, 2002.

G.-

- GALLIE (WB), “*Essentially Contested Concepts*”, in BLACK (M), “*The Importance of Language*”, Ed. Englewood Cliffs, Prentice Hall, UK, 1962 p. 121-146.

H.-

- HOUGH (P), « *Understanding Global Security* », London, Routledge, 2004.

L.-

- LABATUT (B), « *L'Amérique latine, triste mine d'or pour le mercenariat* », - A paraître en 2010.
- LABATUT (B), « *Amérique latine, des fissures dans « le continent de paix »* » *Revue de Géo économie*, N° 37, printemps 2006, Paris, p. 63-87

R.-

- ROSTCHILD (E), "What is Security?" in *Revue Dædalus* Vol. 124, n°3, Été 1995, p61.

T.-

- TRAGER (F) et KRONENBERG (P) (eds), "National Security and American Society" Éditions Lawrence, University Press, Kansas, 1973, p.36.
- TRAGER (F) et SIMONIE (F), "An Introduction to the Study of National Security" in TRAGER (F) et KRONENBERG (P) (eds), "National Security and American Society" Éditions Lawrence, University Press, Kansas, 1973, p.36.

W.-

- WALTZ (K), « *Theory of international politics* », Editions Mc Graw-Hill, New-York 1979. p.126
- WOLFERS (A), "National Security as an Ambiguous Symbol", *Political Science Quarterly*, vol 67 n° 4, 1952 Réédité in WOLFERS (A), "Discord and Collaboration, Essays on International Politics". John Hopkins University Press, Baltimore, 1962, p.150
- WIJK (R), *Vers une nouvelle stratégie politique pour l'OTAN*, Institut néerlandais "Clingendael" pour les relations internationales, *Revue de l'OTAN*, Édition Web, Vol. 46 - No. 2 Été 1998, p. 14-18.

AUTRES SOURCES:

- *In Rapport A6/1007 ; ST/SM/7343, Nous les peuples: le rôle des Nations Unies au XXI siècle.*
- *Préambule du Traité constitutionnel de l'UE.*

[http : //ue.eu.int/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf](http://ue.eu.int/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf)

- *Rapport A6/1007 ; ST/SM/7343:Nous les peuples, le rôle des Nations Unies au XXI siècle.*